



Consultation « JOURNEE ANNUELLE DU RESEAU DES AMBASSADEURS DU DD »

OBJET DE LA CONSULTATION

Type de produit : prestation intellectuelle

Objet : Conception et animation de la journée annuelle du réseau des Ambassadeurs DD

Début de la consultation : 24 mars 2017

Fin de la consultation : 6 avril 2017

DURÉE DE LA MISSION

2 à 3 mois à compter de la date de notification,

Date prévisionnelle de début des prestations : avril 2017

TYPE DE PROCÉDURE

Consultation simple.

CONTEXTE DE LA MISSION

Le Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Un domaine d'action transversal : les plans, programmes et projets territoriaux de développement durable ;
- Les nouveaux modèles économiques durables comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la lutte contre les changements climatiques ;
- La satisfaction des besoins sociaux et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, Parcs naturels régionaux, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, Collectivités) et les acteurs-relais ou têtes de réseaux dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

Le réseau des AmbassadeursDD :

Le réseau des Ambassadeurs du développement durable a pour ambition de multiplier les occasions d'expliquer simplement et concrètement le développement durable et la lutte contre le changement climatique aux acteurs régionaux : élus et agents du secteur public, acteurs économiques et associatifs, citoyens ; et ce par 3 objectifs : **valoriser** les bénéfices des démarches de DD, **favoriser** les changements de comportements individuels et collectifs, **encourager** l'émergence de projets concrets de développement durable.

La mission décrite ci-dessous vise à assurer la conceptualisation et l'animation d'une journée de réseau des Ambassadeurs.

ARTICLE 1 - OBJECTIF DE LA PRESTATION

Le Réseau des Ambassadeurs du DD a été créé en 2010 au sein du Cerdd. Depuis, une centaine de personnes le composent, venant d'horizons différents et ayant des profils variés. Depuis 2016, le réseau s'est étendu à l'ensemble des Hauts-de-France via la refonte des régions contenue dans la loi NOTRe. **Depuis 2014, un « moment » spécifique à la vie du Réseau Ambassadeurs est mis en place, une fois l'année.** Plus encore aujourd'hui avec la nouvelle région et de la centaine d'Ambassadeurs que compte le réseau, il est nécessaire de rassembler autour d'un événement pour renforcer sa dynamique et son action collective. Par son essence, l'action Ambassadeur suppose des interventions diverses, variées et locales. Elles ont lieu dans différentes structures et différents milieux. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire, une fois l'année, de recentrer sur le fondement et les objectifs du réseau. Par cet événement, nous souhaitons créer un lien humain pour favoriser le partage des connaissances et expériences, enrichissant pour tous.

Nous voulons **offrir à nos Ambassadeurs DD un moment de convivialité, d'échanges, pour favoriser l'inter-connaissances entre tous et renforcer l'essence même des finalités du réseau**, à savoir la transmission des savoirs, des expériences, des contacts, mais aussi veiller à la réalisation des objectifs portés collectivement, à savoir la sensibilisation au Développement Durable pour tous les acteurs adultes souhaitant entreprendre ou consolider des démarches DD. Cette journée de réseau a aussi pour objectif de **consolider le socle des méthodes employées à ces fins et de fournir toujours plus d'éléments pour enrichir les interventions**, sans oublier le facteur humain : **la motivation qui découle pour tous de l'émulation collective.**

En bref, il doit être fait en sorte que chacun(e) des Ambassadeurs-drices DD puisse repartir de cette journée avec :

1. Une motivation confirmée voire renforcée
 2. Une inter-connaissance plus développée avec les autres Ambassadeurs
 3. Des ressources documentaires nouvelles et pédagogiques pour faciliter la sensibilisation des publics bénéficiaires
 4. La connaissance d'actions DD concrètes, notamment facilitées par l'intervention d'autres Ambassadeurs ; de même, la certitude d'avoir fourni, en tant qu'Ambassadeurs, ses propres retours d'expériences a propos des sensibilisations menées (le tout par une approche critique collective)
 5. Des adresses et contacts utiles pour promouvoir le réseau Ambassadeurs et permettre la sollicitation de nouvelles interventions.
 6. Une vision globale des enjeux du réseau en région Hauts-de-France et une complémentarité des dynamiques des versants Nord et Sud (ex Nord-Pas-de-Calais et Picardie)
 7. Des éléments de calendrier sur les prochains événements à venir (formations, séminaires, ateliers, visites, interventions,...)
- La satisfaction morale d'avoir partagé un moment convivial, agréable, positif et riche de rencontres

ARTICLE 2 – DESCRIPTIF DE LA MISSION

Il s'agit d'assurer la conceptualisation et l'animation d'une « journée de réseau », scindée en plusieurs moments divers (formats, méthodes, contenus, pédagogie...) Le prestataire **aura pour mission de définir les modalités d'organisation et d'animation de cette journée** (dans un souci d'originalité), ainsi que son contenu, **en co-construction avec l'équipe du Cerdd**.

La mission se répartit en différentes tâches ; le prestataire ayant à sa charge :

- L'élaboration d'un fil conducteur (note de cadrage) cadrant le déroulement de la journée (une question DD, un thème DD, un projet DD...) avec un objectif de fin de journée à proposer en rapport celui-ci
- L'élaboration, en lien avec ce fil conducteur, de « chapitres » au sein desquels des techniques et formats d'animation différents seraient utilisés pour permettre une variété des approches.
- L'animation de la journée.

Le Cerdd ayant à sa charge :

- L'élaboration des invitations, la mise en forme du programme et la communication associée
- Le recueil et la gestion des inscriptions
- Les conditions d'accueil élémentaires (accueil café, biscuits,...)
- La recherche et la mise en place du temps du déjeuner
- La collecte des ressources qui seront mises à disposition de la structure
- la synthèse des données nécessaires concernant la vie du réseau (interventions, etc).

La journée des Ambassadeurs DD aura lieu le 15 juin 2017 (lieu à définir).

Calendrier prévisionnel :

Un « save the date » a été diffusé auprès des Ambassadeurs fin février 2017.

7 avril : Nouveau « save the Date »

19 avril au 3 mai : conception du programme

12 mai : envoi du programme et invitation

15 juin : Journée des Ambassadeurs.

ARTICLE 3 – RESSOURCES DISPONIBLES POUR LE PRESTATAIRE

Fin d'inspirer des contenus d'animation vous pouvez compter sur :

- L'ensemble de nos publications Cerdd et associées
- des fiches initiatives, des données de l'Observatoire Climat
- Les ressources extérieures dont dispose le Cerdd
- Les informations de la vie du réseau
- Tout autre outils ou informations jugés nécessaires par le prestataire et dont le Cerdd dispose.

ARTICLE 4 – RÉSILIATION DU MARCHÉ

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

ARTICLE 5 - CADRAGE

Une réunion de cadrage au démarrage de la mission permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

ARTICLE 6 – REMISE DES OFFRES

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	50%
Méthodologie générale	20 %
Compétences d'animation garantissant les objectifs décrits	20 %
Connaissances en matière de développement durable	5 %
Délais (calendrier et les moyens garantissant les délais)	5 %

PROCÉDURE DE SÉLECTION : La sélection du prestataire sera réalisée sur la base de la proposition écrite. **Les offres doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous ou par mail avant le 6 avril 2017 12h.**

ARTICLE 9 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra par mandat administratif, à réception de facture, après livraison de la prestation, sous délai global maximum de 30 jours.

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle
Télécopie : 03 21 78 72 69

Responsable : Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd

Contacts :

- Emmanuel BERTIN 03 2108 52 41 ebertin@cerdd.org
Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle